



Société anonyme au capital de 165 892 131,90 euros
Siège social : 1, cours Antoine Guichard,
42000 SAINT-ETIENNE
554 501 171 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 16 décembre 2020, le Conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon, suivant l'avis émis par le Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté, en application des modalités de la politique de rémunération 2020 des administrateurs approuvée par l'Assemblée générale du 17 juin 2020, les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs au titre de 2020 lesquels s'élèvent, concernant le Président-Directeur général, à 11 979 euros après application de la décision des membres du Conseil de renoncer à 25% de leur rémunération pour les mois d'avril et de mai 2020 dans le cadre de crise sanitaire (cf. Communiqué du 27 avril 2020).

La somme correspondante sera reversée au Fonds commun de solidarité constitué par la Fondation de France, l'APHP et l'Institut Pasteur, au profit des personnels soignants face à la Covid-19.

Saint-Etienne, le 23 décembre 2020